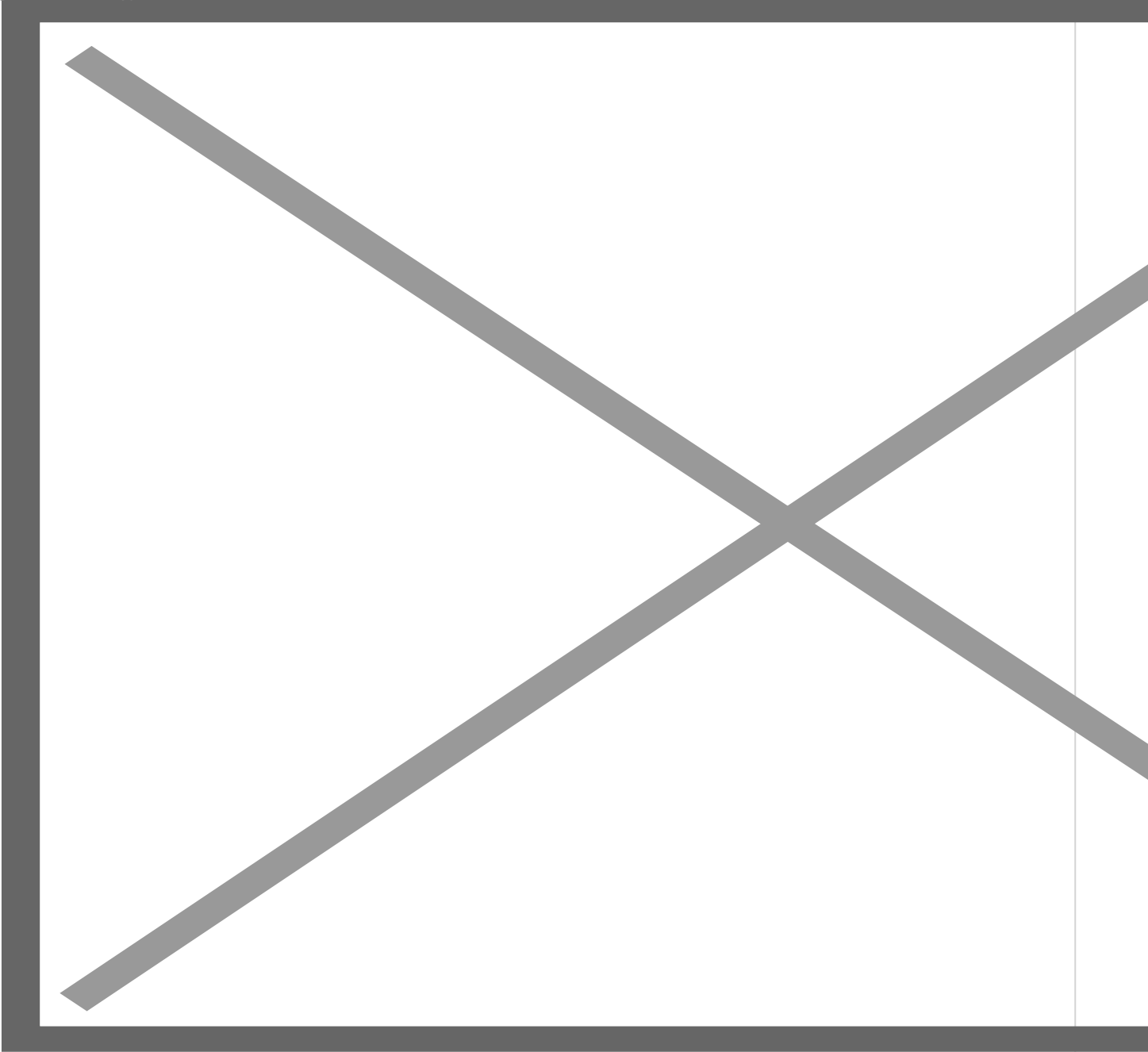


Un crime répugnant

Par : Guillermo Alvarado

Image not found or type unknown



La société colombienne a été consternée d'apprendre la mort de l'avocat Javier Ordóñez, à Bogota, des mains des agents de la police. Deux policiers l'ont cloué au sol et lui ont infligé des chocs électriques à plusieurs reprises avec un pistolet taser.

L'événement s'est produit devant de nombreux témoins qui l'ont filmé et qui ont tenté en vain d'intervenir en faveur de la victime.

Après l'arrestation violente, Ordóñez a été emmené dans un commissariat de police et de là, dans une clinique où il est mort. Selon sa famille, l'avocat de 46 ans n'avait pas de casier judiciaire et n'avait commis aucun crime justifiant une attaque aussi brutale.

Après avoir appris l'incident, la maire de la capitale colombienne, Claudia Lopez, a déclaré qu'il s'agissait d'un cas d'abus policier inacceptable et elle a exigé que l'organisme présente ses excuses pour le crime et donne l'exemple aux responsables.

La conseillère Heidi Sanchez a comparé cette affaire à la mort aux États-Unis de George Floyd, étouffé par un officier qui lui a mis le genou sur la nuque.

Après la mort d'Ordóñez, une vague de protestations a déferlé sur Bogota et sur les principales villes colombiennes. Les manifestations se sont soldées par des émeutes qui ont fait une douzaine de morts et de nombreux blessés parmi les civils.

Ces événements ont mis en évidence l'utilisation par la police de pistolets à électrochocs, tels que les tasers, qui ont causé plus de 300 morts dans plusieurs pays du monde.

Le dispositif lance deux fléchettes attachées à des fils qui déchargent de l'électricité, dont l'intensité et la tension peuvent varier, et provoque l'immobilisation de la cible en paralysant ses muscles.

On suppose qu'ils ne causent pas de dommages, mais il existe suffisamment de documents pour prouver le contraire. Le Comité des Nations Unies contre la torture a recommandé aux pays membres de l'organisation d'abandonner l'utilisation de ces armes.

Elle a ajouté que la décharge cause une douleur intense pouvant être assimilée à une forme de torture.

Les personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires ou respiratoires aigus ou qui ont un stimulateur cardiaque installé, une condition qu'un policier est incapable de percevoir à l'œil nu, pourraient mourir sur place.

Dans le cas d'Ordóñez, des témoins affirment qu'il a subi non pas une mais plusieurs décharges électriques bien qu'il ait demandé à plusieurs reprises à ses agresseurs de bien vouloir arrêter.

Il s'agit là d'un véritable comportement criminel de la part de ceux qui sont censés être au service de la sécurité des citoyens.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/234034-un-crime-repugnant>



Radio Habana Cuba